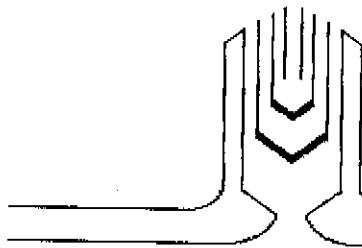


M55



Groupe conseils agricoles de l'Abitibi
263, 1^{ère} avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1
Téléphone : (819) 732-0710
Télécopie : (819) 444-5947

Amos le 11 février 2005

Consultation sur le projet du Plan de développement durable

Le Groupe Conseils Agricole d'Abitibi est un organisme à but non lucratif qui, à travers sa charte et ses objets, donne un service conseil en gestion et en agroenvironnement aux producteurs et entreprises agricoles membres. Notre organisme compte présentement soixante membres qui sont répartis entre diverses productions animales et végétales sur le territoire des M.R.C. Abitibi et Vallée de l'Or.

Nous croyons qu'un organisme comme le nôtre peut jouer un rôle déterminant à travers la population agricole locale afin de les aider à avancer dans une perspective de développement durable tant en gestion d'entreprise qu'en agroenvironnement.

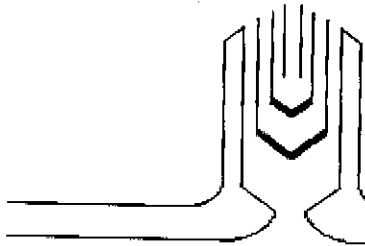
Nous croyons qu'il est primordial de participer à la démarche actuelle car les enjeux qui touchent notre profession d'agriculteur sont tellement importants qu'ils pourraient affecter la pérennité de nos entreprises à court et moyen terme.

Aussi, un élément important à amener dans la réflexion actuelle est la place et les conditions que nous voulons céder à la relève agricole qui nous succèdera un jour.

Après la lecture des principes et stratégies de développement durable, plusieurs éléments ressortent et mettent en évidence certaines problématiques qui pourraient être ciblées, afin d'assurer une amélioration des conditions reliées à la pratique du métier d'agriculteur tant en matière de rentabilité que d'efficacité et de productivité.

Ces mêmes principes, s'ils sont appliqués de manière équitable, pourraient avoir même l'effet de revaloriser la profession d'agriculteur à travers la société actuelle et future, car nous observons à travers les inquiétudes de nos membres plusieurs difficultés dues à certaines politiques et réglementations parfois difficiles à justifier et à appliquer dans les conditions actuelles.

Ainsi, les principes en question pourraient, à notre sens, bénéficier à la population que nous représentons au même titre que toute autre couche de la population dans une perspective de choix de société.



Groupe conseils agricoles de l'Abitibi
263, 1^{ère} avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1
Téléphone : (819) 732-0710
Télécopie : (819) 444-5947

En général, la majorité des principes énoncés ont un lien direct avec les buts de notre organisme mais j'aimerais citer les principaux éléments qui nous touchent directement :

- La protection de l'environnement : à travers des pratiques culturales et des aménagements adaptés à notre région.
- L'efficacité économique : qui a pour but de rentabiliser les investissements nécessaires à l'intérieur d'une démarche en développement durable.
- Participation et engagement : les membres qui participent à travers un organisme comme le nôtre font preuve d'engagement au niveau de la société en allant chercher expertise et conseil pour mieux intervenir sur leur entreprise.
- Accès au savoir : un des objets de notre organisme est celui de vulgariser et amener les producteurs à avancer dans les connaissances qui feront progresser leur entreprise tant en gestion qu'en agroenvironnement.

En conclusion, j'aimerais apporter les commentaires suivants :

Il serait souhaitable qu'à travers une démarche de développement durable de maintenir le soutien à des organismes comme le nôtre qui, malgré les difficultés que nous devons affronter en agriculture actuellement, essayent de donner un service aux producteurs afin qu'ils avancent tant en technique qu'en pratique à travers les différents défis qu'ils doivent affronter.

J'apporterais à votre attention que même avec une volonté réelle des producteurs agricoles à avancer dans la réalisation de ce projet, il faudrait s'assurer que nos concurrents qui partagent nos marchés intérieurs aient les mêmes préoccupations sociales que chez nous, sinon un système équitable devrait pénaliser les importateurs délinquants soit par une taxe aux importations ou par d'autres mesures dissuasives, ceci dans le but de respecter ceux qui, ici, investiront dans ce nouveau projet de société.

Bien à vous,

Jules Grondin
Président Groupe Conseils Agricoles Abitibi